

PLENIERE 42

Procès-verbal

de la séance du 16 novembre 2015

14:00 - 17:00 au CAD

Membres présents: AAFI-AFICS (Odette Foudral), ABA-CIR (Jacqueline Dubath Allaki), Aide française aux aînés (Martina Rawyler), Années à Savourer (Catherine Bernasconi Franchet), AOMS (Roger Fontana, David Cohen), APAF (Marie-Rose Charvoz), APEGE (Michel Malka, Robert Gurny), Association Alzheimer Ge (Sophie Courvoisier), Association pour le Vieillissement actif (Maryvonne Nicolet), Entrelacs (Lydia Müller), AVIVO (Gérald Crettenand), Caritas Genève (Catherine Bassal, Marisa Silva, Sylvie Déthiollaz), ComIsra (Abraham Sakhnowsky), Conseil des Anciens de Genève (Micheline Toscano, Serge Leuba), Conseil des Anciens de Troinex (Raymond Jeanrenaud), Croix-Rouge genevoise (Sylvie Munaretto), CSP Bel âge (Marlyse Etter), FAAG (Hans Peter Graf, Cyrus Mechkat), Fondation Jura La Tour (Madeleine Bernasconi), Gymnastique Seniors Ge (Martine Sumi, Christine Besson), Le Jardin d'Hedwig (Jacqueline Cramer), Mouvement des Aînés (Olivier Chenu, Christian Cuennet), Pro Senectute Ge (Janine Berberat, Maurice Demont), Prosca (Léo Mérolle), Rdv des 55 ans et + (Jaqueline De Bay, Lise Wyler), VIVA (Emira Hurtic, Anne-Claude Juillerat Van der Linden)

Observateurs présents: CAD – Hospice Général (Yves Perrot), FEGEMS (Lisette Lier), HUG Service Social (Agnès Mollet), Ville de Genève (Stéphane Birchmeier), Ville de Meyrin (José Alvarez), Uni3 Genève (Jean-Pierre Rageth).

Invités: Sami Kanaan (Conseiller administratif Ville de Genève, Département de la culture et du sport), Véronique Lombard (Responsable de l'Unité Publics et programmation culturelle DCS, Ville de Genève), Thomas Wenger (Chargé de projets DCS, Ville de Genève), Gérald Sapey (journaliste).

Excusés: Emmanuelle Gentizon (Foyers de jour), Anne Davoli (CSP Bel âge), Laura Ringuet (Cité Générations), Rolande Golay (APAF), Etienne Memebrez (FGCAS), Anne-Marie Struijk (La Maison de Tara), Pierre Bacle (ARGT), Sophie Moudon (Appuis Aux Aînés), Barbara Bianchi (Lecture et compagnie).

Secrétariat : Irina Ionita

Ordre du Jour:

1ère partie

- 1. Accueil
- 2. Adoption PV 41 de la Plénière du 21 septembre 2015
- 3. *Genève, ville de culture et de sport : quelle place pour les seniors ?* par Monsieur Sami Kanaan, Conseiller administratif en charge du département de la culture et du sport de la Ville de Genève
- 4. Discussion avec la salle

2ème partie

- 5. **Retour sur la Journée Isolement du 5 novembre**, par Yves Perrot
- 6. Informations du groupe de travail « Bien vieillir en santé » de la DGS (Prévention des maladies et promotion de la santé), par Martine Sumi-Viret
- 7. Informations PLATEFORME
- 8. Propositions et communications des membres et observateurs
- 9. Divers



1. Accueil

Avant d'ouvrir la séance, la Présidente invite l'assemblée à une minute de silence à la mémoire des victimes des attentats de Paris, survenus le 13 novembre 2015.

La Présidente souhaite la bienvenue à toute l'assemblée et remercie tout particulièrement les invités : Monsieur le Conseiller administratif de la Ville de Genève et responsable du département de la culture et du sport (DCS), Sami Kanaan, ainsi que ses deux collaborateurs, Véronique Lombard et Thomas Wenger. En effet, plusieurs associations membres de la PLATEFORME collaborent avec le service culturel et sportif de la Ville de Genève et cette rencontre permet de faire un point de situation sur ces collaborations. Elle permet également d'échanger sur le 1^{er} train de lois dans le cadre du désenchevêtrement des tâches entre le canton et les communes.

2. Adoption du PV 41 de la Plénière du 21 septembre 2015

Le PV 41 est adopté avec remerciements à son auteure, après correction au point 6 sur le portail « Réseau de soins ».

3. Genève, ville de culture et de sport : quelle place pour les seniors ? (voir Annexe 1)

Sami Kanaan remercie la PLATEFORME pour l'invitation à la Plénière et commence par la féliciter pour le travail accompli en 10 ans. Aujourd'hui la PLATEFORME est devenue un interlocuteur incontournable à Genève par sa représentativité et la qualité de son travail, qui est précieux pour tous les acteurs concernés par le 3^{ème} et 4^{ème} âges. Elle représente également une source précieuse pour le DCS, en termes d'écho, d'inspiration et de sujets concrets de collaboration.

De manière générale, la culture et le sport sont des activités positives qui rassemblent, qui sont créatrices de sens et de lien social. En termes de politiques publiques, elles ont en commun le fait que les gens s'y adressent par choix, ce qui crée une relation privilégiée avec le public. Cela encourage le DCS à chercher constamment le dialogue et l'échange tous azimuts, afin d'évaluer si l'offre trouve son public et s'il y a des choses à faire évoluer qualitativement et quantitativement. Notamment, il s'interroge constamment sur les besoins particuliers face à la pluralité des publics.

Historiquement, la Ville de Genève joue un rôle principal en matière de culture et de sport dans le canton de Genève, en touchant un large public (40% en Ville de Genève, 40% dans le canton et 20% de public venant d'ailleurs, avec une forte dynamique transfrontalière). En effet, la Ville de Genève travaille pour toute la région et elle collabore de plus en plus avec les autres communes genevoises. L'offre culturelle et sportive y est particulièrement riche et diversifiée, à l'image des publics. Le DCS subventionne beaucoup de manifestations culturelles et sportives, d'associations de différentes tailles et soutient sur le plan logistique la majorité des manifestations qui ont lieu sur le territoire genevois.

Prestations culturelles du DCS pour les seniors (Véronique Lombard)

⇒ Pour la présentation détaillée, voir Annexe 1 (pages 1-11)

Le DCS a développé toute une série de mesures selon le public (ex : jeune, senior, anglophone, personnes avec handicap, etc.) ; il a également mis en place des mesures d'accès pour les personnes en situation de handicap (vue, audition, etc.). Le public senior bénéficie d'un large panel de prestations adaptées qui visent à offrir une qualité de vie des seniors sur la base de leurs souhaits et besoins dans différents domaines.

 Théâtre: (1) Mesures tarifaires à 10.- réservées aux membres d'associations d'aînés bénéficiaires des prestations du Service social de la Ville de Genève (APEGE, AVIVO, CSP, FEGEMS, FGCAS, MDA, Uni3 et Cité Seniors). Pour y accéder, il faut avoir une carte de membre ou un récépissé. (2) Propositions adaptées de représentations en matinée, à 10.- également, choisies en commun accord avec les responsables culturels des associations concernées.

PLATEFORME Plénière 42 Page 2 / 6



- Musique: (1) organisation de Concerts du Dimanche à 11h ou 17h à 10.-; (2) achat de cartes d'accès aux répétitions à l'OSR, offertes aux groupements qui les redistribuent.
- Opéra : lots de billets à 15.- au Grand Théâtre pour certaines représentations du dimanche.
- Cinéma: cinéma des aînés à l'Auditoire Arditi pour 5.- (environ 20 films/année).
- Visites guidées gratuites : dans les coulisses des musées et théâtres et promenades accompagnées.
- Lecture (bibliothèques municipales) : large choix de livres en gros caractères.
- Musées municipaux : tarifs réduits pour seniors.

Prestations sportives du DCS pour les seniors (Thomas Wenger)

⇒ Pour la présentation détaillée, voir Annexe 1 (pages 12-14)

- L'activité physique est bénéfique à tout âge.
- Sport Seniors : prestations sportives dès 55 ans.
- Large palette d'offres sportives pour 20.- (2'360 places disponibles en 2015).
- Prix réduits dans les équipements sportifs municipaux.

Enjeux futurs du DCS (Sami Kanaan)

⇒ Pour la présentation détaillée, voir Annexe 1 (pages 15-19)

- S. Kanaan souligne d'abord le renforcement des enquêtes systématiques sur les publics, dans un effort constant d'adapter l'offre à la demande. Quant aux grands enjeux à venir, il rappelle :
- En matière sportive, il y aujourd'hui un énorme retard qualitatif et quantitatif en termes d'infrastructures. Le bénévolat est essentiel aux activités sportives et culturelles. 99% des activités sportives sont organisées par des bénévoles, qui ont besoin de soutien notamment en termes de locaux adaptés.
- En matière culturelle, il y a d'importantes rénovations et constructions en cours ou à venir (ex : Grand Théâtre et Opéra des Nations, la Nouvelle Comédie à la gare des Eaux-Vives). Le MAH, qui se trouve actuellement en très mauvais état, est un musée sous-estimé dans sa valeur (ex : les collections d'horlogerie, d'instruments de musique ; une des principales collections de beaux-arts de Suisse). Le MAH bénéficie d'un projet d'extension et de rénovation financé à moitié par des fonds privés, qui débutera en 2017 et que SK défend comme étant un projet exemplaire, équilibré et ambitieux. Le magistrat invite la PLATEFORME à visiter le MAH et s'informer plus en détail sur le projet en vue de la votation populaire du 28 février 2016.
 - Finalement, le MEG, déjà terminé, est une vraie réussite en termes de diversification des publics et de la richesse de l'offre.
- **Politique municipale de la vieillesse** transversale et conjointe, validée par le Conseil administratif de la Ville de Genève (pour le DCS, M. Thomas Wenger suit le dossier de près).

Désenchevêtrement canton – communes

L'objectif principal du désenchevêtrement est celui d'améliorer les tâches du canton et des communes là où il s'avère nécessaire. Les communes genevoises n'ayant pas toutes la même taille et donc les mêmes enjeux – il y a 14 villes dans le canton de Genève –, le défi de l'Association des communes genevoises a été de trouver des enjeux communs. Parmi les thématiques débattues dans le cadre du désenchevêtrement, il y a la question des personnes âgées (notamment les prestations sociales de la Ville de Genève pour les rentiers AVS/AI qui sont ancrées légalement dans le projet de loi). Pour la Ville de Genève, Esther Alder et ses collaborateurs ont mené les négociations les plus importantes.

Le 1^{er} train de lois a déjà été déposé au Grand Conseil, dans une relative unanimité, et il concerne les compétences en matière de politique sociale. Sans surprise, les compétences de proximité sont du ressort des communes (participation à la vie sociale, lutte contre l'isolement, soutien dans les tâches de la vie quotidiennes, information sur les prestations, délégation d'une partie de ces tâches à des entités autonomes). Par contre, les compétences médicales, y compris l'aide et le soin à domicile et l'hébergement

PLATEFORME Plénière 42 Page 3 / 6



en institutions spécialisées, restent du ressort cantonal. Par conséquent, la politique pour les personnes âgées est une tâche conjointe du canton et des communes.

4. Discussion avec la salle

V. Lombard détaille le fonctionnement de la billetterie par rapport aux associations (voir supra) et assure que tout membre d'association subventionnée par la Ville a accès aux prestations sur présentation de sa carte de membre. Le DCS œuvre en consultation avec les associations pour adapter l'offre aux besoins évolutifs des publics. Toutes les informations pratiques se trouvent sur le site du <u>Département de la culture et du sport de la Ville de Genève</u>.

Si une association est intéressée à être ajoutée à la liste (ex : Pro Senectute Genève), le DCS en prend note et réfléchit aux moyens de faire évoluer la mesure actuelle. Pour faciliter le processus, le DCS travaille principalement avec les associations faîtières.

Les personnes atteintes de troubles cognitifs et de démence font également partie des publics pour lesquels des mesures adaptées d'accès ont été développées (ex : visites aux musées et accès aux théâtres, avec des médiateurs spécialisés).

Dans le cadre du désenchevêtrement, face au vieillissement important de la population dans les décennies à venir, les associations peuvent légitimement se demander comment assurer la masse croissante de travail individuel d'accompagnement hors soins. Même si la santé globale s'améliore, le nombre de personnes qui auront besoin d'accompagnement, même sur une courte durée, augmentera de façon importante. La Ville de Genève entend ce défi et en partage la préoccupation, qui est la même dans d'autres cantons, et le Conseil administratif est en train de faire le point sur la question. Actuellement il n'y a pas de réponse, mais le dialogue est ouvert à l'avenir notamment avec le milieu associatif.

Les communes vont s'impliquer davantage dans la politique des aînés au niveau des tâches de la vie quotidienne et vont nécessiter de plus en plus le concours du tissu associatif : est-ce qu'il y aura l'idée d'une politique commune pour assurer des locaux permettant à la vie associative de se déployer ? Effectivement, on manque aujourd'hui en milieu urbain de surfaces gratuites ou à prix abordables, alors que selon S. Kanaan c'est la mission des institutions publiques de mettre à disposition des locaux aux associations à but non lucratif. Les structures mises à disposition gratuitement par la Ville sont sursollicitées et ne peuvent répondre à tous les besoins existants, priorité étant donnée au parascolaire. Une coordination est nécessaire notamment au niveau des villes genevoises. De son côté, le canton facture durement ces salles. Paradoxalement, Genève dispose de 200'000 mètres carrés de surface libre sur le marché privé (bureau, commerce, dépôt), dont une grande partie ne trouve pas preneur. S. Kanaan a tenté de proposer sans succès une logique similaire aux contrats de confiance, de mettre cet espace libre à disposition pendant quelques années et à prix modiques.

Le DCS mène des projets transfrontaliers et pour le Grand Genève, permettant à tous les publics de la région de profiter de l'offre culturelle et sportive. Les projets transfrontaliers sont intéressants également parce qu'ils peuvent bénéficier de fonds européens <u>INTERREG</u>. Le défi majeur reste celui des transports et de l'accès, mais des progrès se font notamment avec le projet CEVA. Pour les personnes âgées, cela mériterait une réflexion à part.

Le bénévolat est un thème important qui concerne toute l'assemblée : le DCS, comme la PLATEFORME qui vient de créer un groupe de travail thématique mandaté par les membres. Pour le magistrat, le sport n'existerait pas sans les bénévoles ; pour cette raison, le département est en train de réaliser actuellement un plan d'action bénévolat : reconnaissance, soutien logistique et administratif, bénévolat de gestion et quasi-professionnel. Le DCS se tient à disposition pour tout échange sur ces questions. De son côté, le canton devra aussi prendre en compte cette dynamique du bénévolat et de l'importance qu'il a dans le milieu associatif.

La PLATEFORME se réjouit de la mise en œuvre de la politique municipale de la vieillesse et remercie la Ville de Genève de solliciter et de prendre en compte l'avis des principaux intéressés : les personnes âgées elles-mêmes. La politique reprend en effet beaucoup de points soulevés par la Commission pour une

PLATEFORME Plénière 42 Page 4 / 6



politique de la personne âgée de la PLATEFORME.

5. Retour sur la Journée Isolement du 5 novembre, par Yves Perrot

Pour commencer, est présenté en avant-première le documentaire de la Journée Isolement.

Selon le premier bilan de la Commission Isolement, la Journée a atteint son but de réunir les divers secteurs œuvrant contre l'isolement des personnes âgées à Genève (180 participants de Genève, d'autres cantons et de France).

La Commission assume le choix de méthodologie d'animation des ateliers, qui a surpris certains participants ; l'objectif était de sortir des résultats et de faire participer activement les personnes présentes, malgré le nombre inattendu de participants. Cependant, il y a aussi certaines déceptions par rapport aux résultats concrets qui en sont sortis. La prochaine étape est la rédaction d'un document de travail permettant de continuer à travailler sur la question. Pour financer cela, la PLATEFORME a sollicité la Fondation Leenaards et est en attente de réponse.

Les photos de l'événement sont postées sur la page d'accueil du site de la PLATEFORME et la presse, pas vraiment dans le tempo, réagira surtout au moment de la sortie du document prévu.

6. Informations du groupe de travail « Bien vieillir en santé » par Martine Sumi-Viret

Le point est reporté à une prochaine séance.

7. Informations PLATEFORME

→ Informations Secrétariat (par I.Ionita)

Le point est fait sur le travail de valorisation des membres de la PLATEFORME et du renforcement des liens au sein de la PLATEFORME. La Secrétaire remercie pour tous les dépliants envoyés par les membres et observateur, qui ont déjà été exposés à la Journée des Proches aidants fin octobre et aux Promotions Seniors de la Ville de Genève. Dans la continuation de cette démarche, la PLATEFORME réfléchit aux différents moyens à disposition pour relayer et rendre visibles les informations des membres et observateurs :

- Site internet (public): Les membres et observateurs sont invités à revoir leur descriptif, qui peut être mis à jour à tout moment par la PLATEFORME. On attire l'attention sur le fait de ne pas mettre des adresses emails sur les sites (facilement récupérables pour spam). Sous la rubrique « A la une », la PLATEFORME peut poster sur demande des membres ou observateurs, un ou deux évènements phare, sorties ou soirées organisées (ne pas oublier de demander l'accord des personnes pour photos!).
- Newsletter trimestrielle (email réseau): Support thématique avec coup de projecteur sur une ou plusieurs associations membres en fonction de la thématique. A ce titre, l'assemblée est invitée à nouveau à faire part de toute proposition de thématiques pour les Plénières. Il s'agit d'un lieu d'échange qui doit être nourri des préoccupations, interrogations et intérêts des membres.
- PROPOSITION d'Information email mensuelle membres et observateurs (email membres et observateurs): Suite aux échanges de la dernière fois, et notamment la demande en Plénière faite par l'une des membres aux personnes présentes (conseil sur le bénévolat auprès de personnes atteintes de troubles cognitifs), on s'est interrogé sur l'intérêt de créer une troisième interface uniquement dédiée aux communications des membres et observateurs de la PLATEFORME. L'assemblée fait la contreproposition suivante:
- ⇒ agenda électronique partagé: L'assemblée soulève l'intérêt d'avoir un agenda électronique partagé par tous les membres / observateurs qui permet de visualiser dès le début d'une année civile les différents événements incontournables de chacun (Plénières, Assemblées générales, comités, conférences, etc.). Chaque association membre et chaque délégué observateur aurait accès à l'agenda pour vérifier et

PLATEFORME Plénière 42 Page 5 / 6



l'alimenter. Cela éviterait de juxtaposer des événements et informerait en tout temps l'ensemble membres et observateurs sur les actions importantes des autres.

→ Informations Présidence (par J. Berberat)

La Présidence de la PLATEFORME est de plus en plus sollicitée pour participer à des événements publics et colloques. Elle se réjouit de la visibilité toujours croissante de la PLATEFORME.

→ Information Journée de mise en réseau VIA (par A-C Juillerat Van der Linden)

A-C. Juillerat Van der Linden a représenté la PLATEFORME à la 4ème Journée de mise en réseau VIA qui a eu lieu à Berne le 10 novembre 2015 sur la thématique : « Bonnes pratiques de promotion de la santé des personnes âgées : Du projet au programme ».

Son exposé « Associations d'aînés : actions innovantes pour la promotion de la santé » et sa présentation de la PLATEFORME a rencontré un très vif succès, les participants se montrant très intéressés par le bon exemple genevois.

La présentation est téléchargeable sur <u>Journée VIA 2015 Présentation PLATEFORME ACJVDL</u>
Lors de cette journée, H.P. Graf a également représenté la FAAG et animé un atelier sur les bonnes pratiques des associations genevoises.

8. Propositions et communications des membres et observateurs

• M. Demont (Pro Senectute Genève) annonce la mise en place d'un nouveau projet soutenu par Pro Senectute Genève: « 1heure pour 1 mètre carré ». Le projet est soutenu par trois partenaires (BNP Paribas, Université de Genève et Pro Senectute Genève) et démarre en janvier 2016. Le secrétariat de la PLATEFORME envoie un message à tous les membres et observateurs pour la diffusion du projet. Une présentation du projet sera faite dans les locaux du Mouvement des Aînés le 18 janvier 2016 à 14h.

9. Divers

• M. Demont fait part, à titre individuel, de la création de l'association AUXILIUS, dont l'activité se décline en trois axes : mettre à disposition des personnes handicapées ainsi que des personnes âgées et leur famille, une permanence juridique spécialisée, qui répond à des questions relatives notamment à l'AVS et la prévoyance professionnelle, aux prestations complémentaires ou encore au droit de la protection de l'adulte ou au droit des successions ; prendre en charge les démarches administratives nécessaires à la sauvegarde de leurs droits ; offrir une plateforme et une infrastructure adéquate à l'exécution, par les avocats et les travailleurs sociaux qu'elle réunira en son sein, des mandats de protection ordonnés par le TPAE.

PROCHAINE PLENIERE : le lundi 15 février 2016 de 14h à 17h dans les locaux du CAD.

Grand-Lancy, le

Janine Berberat Présidente Anne-Claude Juillerat Van der Linden Secrétaire

PLATEFORME Plénière 42 Page 6 / 6